

femme ou la société qui contribue à ce travail de recherches devrait obtenir quelque marque de reconnaissance. Il est vrai que dans bien des cas, ces travaux portent en eux leur propre récompense cependant, on aurait dû reconnaître depuis longtemps l'apport que des hommes et des femmes ont fait dans ce très important domaine.

La tuberculose est fréquente chez l'homme depuis l'antiquité; on l'a déjà appelée la grande peste blanche. Les provinces s'arrangent maintenant pour que soient prises des radiographies à l'échelle générale, en vue de dépister la tuberculose. Elles ont isolé les malades, ont permis à beaucoup de malades de recouvrer la santé, en ont traité d'autres et ont obtenu de magnifiques résultats, de sorte que la grande peste blanche est presque maîtrisée à l'heure actuelle, si bien que chaque nouveau cas résulte de négligence.

On a accompli beaucoup de travail pour lutter contre les maladies cardio-vasculaires, mais c'est un domaine qui exige encore beaucoup de recherches. Que dire du régime alimentaire? Que dire de l'effet d'un fort pourcentage de cholestérol dans le sang? Le gras animal est-il responsable de l'accroissement de l'artériosclérose ou durcissement des vaisseaux sanguins? Voilà les problèmes dont nous devons nous occuper, puisqu'ils ont une importance vitale.

Parfois, nous voyons dans la rue des hommes, et parfois des femmes, portant une canne blanche. Leurs yeux eussent-ils été soigneusement examinés lorsque ces personnes fréquentaient l'école qu'en bien des cas, on leur aurait exempté cette infirmité.

En ce qui concerne l'ouïe, les perspectives sont meilleures pour ceux qui souffrent d'une déficience. Il y a quelques années, j'ai eu le plaisir d'assister à une réunion de l'Association médicale du Commonwealth, à Édimbourg, en Écosse. Elle avait lieu dans un grand théâtre et, bien entendu, j'étais loin dans le paradis, mais j'ai pu regarder sur l'estrade, et là, voir un de nos sympathiques sénateurs qui, présentement, se trouve en cette Chambre. Il expliquait son opération compliquée de la fenestration aux spécialistes présents. Depuis, il a voyagé un peu partout sur ce continent et à l'étranger pour expliquer ses méthodes. Grâce à ce travail, bien des gens peuvent entendre qui, autrement, n'auraient pu jouir de ce sens de l'ouïe. Je tiens à rendre personnellement hommage au Dr Sullivan.

J'aimerais mentionner maintenant un autre sujet. Nous avons 75,000 lits d'hôpitaux au Canada. A peu près la moitié sont occupés par des malades mentaux. Jusqu'à tout récemment, cette maladie était considérée comme honteuse pour le malade et même pour

ses parents. On les traitait brutalement. Ces personnes étaient enfermées et enchaînées dans des asiles mal équipés et l'on ne comprenait rien à leur maladie. Depuis la découverte de nouveaux médicaments, tout a changé. Le recours à la force n'est plus nécessaire et on peut calmer le malade bruyant et agressif. Presque tous peuvent être traités dans un service spécial d'un hôpital général où l'on peut faire bien plus de recherches sur leur cas. La maladie du cerveau est une triste maladie. Nous devrions oublier les mots «imbécillité», «asile pour aliénés» ou même «folie», parce que les gens adoptent une attitude psychologique devant la maladie mentale, tout comme devant les maladies qui affligent le corps.

Il y a un grand nombre de degrés de maladie, et il est assez difficile d'évaluer le fonctionnement du cerveau humain. En réalité, il est très difficile de définir où finit le crépuscule et où commencent les ténèbres, et tous ceux qui ont jamais été témoins au tribunal, constateront qu'il y règne beaucoup de doute et de confusion dans les causes où l'on invoque la maladie mentale. Les jurys n'ont pas reçu d'instructions uniformes. En réalité, si l'on formule dans ses grandes lignes le droit du Canada à cet égard, l'accusé peut être déclaré irresponsable de ses actes s'il est établi qu'au moment où le crime a été commis, ou que l'admission en a été faite, il n'était pas capable de dire la nature et la qualité de son action, et qu'il ignorait faire le mal.

Cette définition se rapproche beaucoup des anciennes «règles M'Naghten» établies il y a un peu plus d'un siècle, en 1843. Le dit M'Naghten était en proie à la manie de la persécution. Il s'imaginait que sir Robert Peel était l'un de ses ennemis et qu'il fallait lui attribuer en partie l'état confus de son esprit. Il s'est donc posté à un certain endroit et quand la porte s'est ouverte, pour laisser passer M. Edward Drummond, secrétaire de sir Robert Peel, il l'a abattu à bout portant. Évidemment, M'Naghten a été accusé d'avoir délibérément tiré sur cet homme. On lui a fait un procès, mais les jurés ont constaté qu'il était atteint de folie partielle. On l'a donc consigné dans un hôpital pour malades mentaux.

Les théories actuelles en médecine ne s'accordent pas avec ces règles. Celles-ci, par exemple, veulent que l'inculpé ait nettement perdu l'esprit. Selon la sévérité du mal, il y a une ligne de démarcation entre l'être responsable et l'être irresponsable. Ce n'est pas ce qu'il faudrait, car c'est l'existence même de la maladie qui prime tout.

Un autre point qu'il y a lieu de soulever, c'est qu'on a accepté l'hypothèse voulant que